



L'ÉQUIPE LOCALE D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES TECHNIQUES DE HAUTE-VIENNE (Eqlaat 87)



Pour toute personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie résidant en Haute-Vienne



Projet soutenu par



► *Qui sommes-nous ?*

L'Eqlaat 87 a été constituée le 01/09/2021. Elle est portée par le Pôle Adultes Domicile APF France handicap en étroite collaboration avec les associations APSAH, IRSA et Soins et Santé. Ces associations se sont regroupées pour apporter et croiser leurs compétences et leurs expertises spécifiques sur les différents handicaps et âges de la vie.

Cette équipe s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale pilotée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour une durée de deux ans.

► *Que fait l'équipe locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques de la Haute-Vienne ?*

Les aides techniques sont des objets qui vous permettent de compenser les conséquences du handicap ou de la perte d'autonomie dans votre vie quotidienne et ainsi de réaliser des activités plus facilement.

Il existe de très nombreuses aides techniques pour :

- se déplacer,
- manger,
- communiquer,
- se laver et s'habiller,
- s'occuper d'un enfant,
- travailler,
- faire du sport, ...



L'Eqlaat intervient **gratuitement** auprès de vous et vos proches pour :

- vous informer, vous conseiller et évaluer vos besoins en aides techniques de réadaptation et de compensation.
- vous prêter du matériel pour réaliser des tests et des essais.
- vous aider à acquérir l'aide technique qui vous conviendra et à rechercher des aides financières.
- vous accompagner dans la prise en main de votre aide technique.

.....

L'Eqlaat n'intervient pas dans l'aménagement de logements ni de véhicules. Les aides humaines et l'abonnement à un service téléassistance, ainsi que l'optique (lunettes), les appareillages (orthèses et prothèses), audioprothèses et lits médicalisés ne relèvent pas de l'intervention de l'Eqlaat.



A qui s'adresse cette équipe locale ?



Si vous vivez à domicile ou en structure médico-sociale, sans accompagnement par un professionnel de la rééducation - réadaptation, et êtes



en situation de handicap,
quel que soit votre âge ou la
cause de votre handicap

OU

en perte d'autonomie



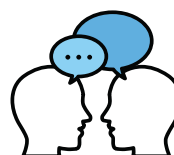
► **Qui va intervenir dans votre lieu de vie ?**

Une équipe pluridisciplinaire, composée à minima d'un ergothérapeute et d'un assistant social, sera constituée selon vos besoins.



► **Où l'Eqlaat peut-elle intervenir ?**

L'Eqlaat intervient sur tout le département de la Haute-Vienne.



► **Comment nous contacter ?**

- Directement ;
- Sur orientation des services hospitaliers, d'un médecin d'Handi Consult, d'un professionnel de santé, notamment de votre médecin traitant ;
- Sur orientation d'un travailleur social ;
- Sur indication de la MDPH*, de l'équipe médico-sociale en charge de l'APA* ou de la CARSAT, de la PTA*, des référents autonomie, ou d'une structure médico-sociale ne disposant pas de professionnels de rééducation/réadaptation.

*MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées / *APA - Allocation Personnalisée d'Autonomie / *PTA - Plateforme Territoriale d'Appui



Eqlaat 87
Pôle Sensoriel du Limousin
Association IRSA
1, rue Henri Barbusse
87000 Limoges



05 55 01 42 56



eqlaat87@gmail.com